



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) :

Hélimax/SAF

TEL

06 22 81 23 25

**Bénéficiaire :**

CERPAM

## Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
Ravitaillement des bergers	du 22/06/2015 au 27/06/2015	Suivant le programme transmis par la CERPAM				

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) :  
**AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY**

Nom du Pilote : **Dominique HEIB**

A Saint Crépin  
Le 13/06/2015, Maxime GAILLARD

**Réponse du Directeur :**

- \* Autorisation accordée - N°
- \* Autorisation refusée - N°

249/2015

Conditions particulières :

- \* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé
- \* Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délais le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

*Le Directeur,*

A GAP , le :  
Le Directeur,

**Bertrand GALTIER**

Copie pour information secteur de :

Observations :

*cf document joint*

A ..... , le :